

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ITALIAN TREND

Classe A-AZ FUND USD (ACC) (Code ISIN LU1232072204)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

### A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

**Objectifs:** Le Compartiment est à la recherche d'une valorisation de ses actifs à moyen-long terme.

#### Politique d'investissement

Le Compartiment est un Nourricier du Compartiment « AZ Multi Asset – Institutional Italy T » (le Maître). Le Nourricier investira d'une façon permanente au moins 85% de ses actifs dans ledit Maître.

L'objectif, la politique d'investissement et le profil de risque du Nourricier et du Maître sont analogues. Le résultat des investissements effectués par le Nourricier et par le Maître sont analogues à l'exception des avoirs du Nourricier qui ne seront pas investis dans le Maître.

« AZ Multi Asset- Institutional Italy T » est un Compartiment enregistré au Luxembourg de AZ Multi Asset, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières régi par la Partie I de la Loi de 2010. La politique d'investissement poursuivie par le Compartiment est la valorisation de capital.

Le Maître investira – dans l'optique d'une valorisation de ses actifs à moyen-long terme – dans des actions ou titres assimilables aux actions (notamment des obligations convertibles, bons de souscription, certificats d'investissement) d'émetteurs italiens à titre principal et, jusqu'à un maximum de 45% des actifs nets, d'émetteurs autres que les émetteurs italiens. Les investissements seront réalisés en instruments financiers cotés sur une bourse ou tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public en Italie et, jusqu'à un maximum de 45% des actifs nets, sur une bourse ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public des autres pays.

Des investissements en instruments financiers libellés dans des devises autres que l'Euro peuvent être effectués jusqu'à 45% des actifs nets du Maître.

Une partie importante des actifs du Maître pourra cependant être investie dans des titres obligataires et instruments du marché monétaire. La Société de Gestion pourra en effet, à sa totale discrétion et dans une optique de gestion flexible du Maître, investir de zéro à 100 % des actifs nets en actions, de même qu'elle pourra – dans le respect des limites prévues – concentrer ses choix d'investissement sur un nombre non élevé de sociétés émettrices principalement de standing élevé.

En vue d'une bonne gestion du portefeuille, le Maître pourra recourir, dans les limites prévues par la loi, aux instruments financiers et aux techniques autorisées par la réglementation et notamment aux techniques de protection contre les variations de cours de bourse.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés à toutes fins. Le Maître n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

- **Rachat de Parts:** Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

- **Politique de distribution:**—La classe poursuit une politique de capitalisation des revenus

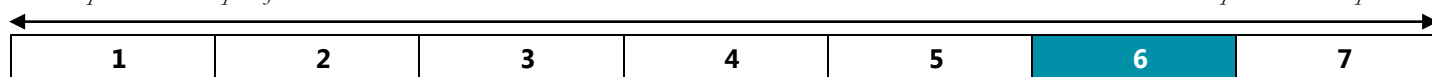
### B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 6** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.

- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur

- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;

- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;

- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur : risques actionnaires et de change

#### Risques:

- **Risques des investissements en actions:** Le taux des cours des titres dépend de facteurs multiples parmi lesquels la situation macro-économique générale, le taux d'inflation et des taux d'intérêts, l'évolution des bénéfices des sociétés ainsi que les politiques de distribution des dividendes.

- **Risques de concentration :** ce Compartiment est soumis au risque lié à l'investissement principalement en titres d'un seul pays.

- **Risques des pays émergents :** contenu

- **Risques des changes** Subsiste également le risque lié à l'investissement d'une certaine partie du patrimoine en devises autres que l'Euro

### C) FRAIS:

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:

4% (\*) sur la valeur nominale du plan, pour les souscriptions effectuées au travers de plans pluriannuels d'investissement;  
2% (\*) sur le montant investi pour les souscriptions effectuées en solution unique

Commission d'Intermédiation:

1% (\*) sur le montant investi pour toutes les souscriptions effectuées en solution unique, même dans le cas de conversion du Compartiments ou ladite commission ne pas prévue.  
Il n'y a pas de frais d'entrée pour les souscriptions dans le Maître

Frais de sortie:

0%(\*) sur le montant objet du rachat  
Il n'y a pas de frais de sortie pour les rachats dans le Maître

Frais de conversion :

Euros 25,00. Pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe II du prospectus du Fonds

(\*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année (combinés avec les frais prélevés par le Maître)

**Frais courants:** Frais de gestion et de fonctionnement 2,50% des actifs nets

### Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

#### Commission de gestion variable additionnelle

0,007% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire, de la part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle.

Puisque ces Parts sont nouvellement créées, 0% est le montant de la commission de gestion variable additionnelle du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même. Il n'y a pas de commission de gestion variable additionnelle au niveau du Maître.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

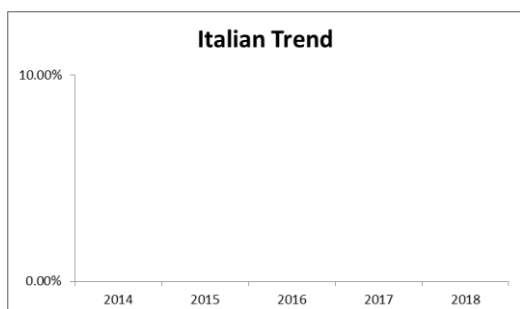
Puisque ces Parts sont nouvellement créées, les frais courants sont une estimation - à l'exclusion de la Commission de gestion variable additionnelle ci-dessous - fondée sur le montant total attendu des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais

d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it)

## D) PERFORMANCES PASSES:



- Le Compartiment a été transformé en un Nourricier du Compartiment « AZ Multi Asset – Institutional Italy T » en date du 20 décembre 2013. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 28 juillet 2000
- Puisque ces Parts sont nouvellement créées ne sont pas disponibles de performance historique pour années complètes échues

## E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it). Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le fonds et le Maître, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet: <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques:** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des

parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité:** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1

• **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it)

• **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

**AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.**